Nouvel appel à candidature

pour un service de support en matière de démarche communautaire en santé pour

le plan de promotion de la santé 2023

**Cet appel est destiné à désigner un service de support qui viendra compléter le dispositif bruxellois de promotion de la santé.**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**



Le dossier de candidature, dûment complété et signé, doit être renvoyé par courrier postal pour le 16 octobre 2023 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier sera envoyé par le candidat ou la candidate avec l’adressage suivant :

**À l’attention de Madame Talbia BELHOUARI, Conseillère Cheffe de service**

**Commission communautaire française-Service de la Santé**

**Rue des Palais, 42 à 1030 Bruxelles**

Une copie informatisée du dossier de candidature doit être envoyée par e-mail, aux adresses mail suivantes : promotionsante@spfb.brussels et hszczyrba@gov.brussels

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter :**

Louis-Georges FANON, lgfanon@spfb.brussels ou 02/800.80.70

Pascale ANCEAUX, panceaux@spfb.brussels ou 02/800.82.44

Grégoire RONDELET, grondelet@spfb.brussels ou 02/800.83.86

DIRECTION D’ADMINISTRATION DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ, DE LA COHESION SOCIALE ET DE L’ENFANCE

SERVICE DE LA SANTÉ

Appel à candidature pour un service de support de promotion de la santé en matière de démarche communautaire en santé

Plan de Promotion de la Santé 2023

## CADRE LÉGAL

* Décret du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé en Commission communautaire française.
* Arrêté du 16 février 2017 portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé.
* Plan de Promotion de la Santé 2023.

## CONTEXTE ET OBJET DE L’APPEL À CANDIDATURE

Le présent appel à candidature a pour objet de définir l'expertise requise pour la désignation d'un service de support en matière de démarche communautaire en santé pour une période de 4 ans. Par ailleurs, le candidat ou la candidate présentera dans ce formulaire, un projet illustrant la façon dont il ou elle souhaite investir les missions dévolues à ce service de support.

**Nota bene : Le Collège ne désignera qu’un seul service comme service de support en matière de démarche communautaire en santé.**

L'article 3 du Décret du 18 février 2016 précise que pour mettre en œuvre les objectifs du Plan de promotion de la santé, le Décret organise le dispositif de promotion de la santé, notamment en désignant des services de support et d’accompagnement apportant en deuxième ligne leur expertise aux acteurs de terrain, ceux-ci ayant en charge de mettre en œuvre des actions répondant aux stratégies de promotion de la santé.

L'article 7 du Décret du 18 février 2016 précise que, pour être désignés, les services de support doivent justifier de leur aptitude à apporter, sur la base de leur expertise, un support permanent en matière de formation, de documentation, d’évaluation, de communication, de recherche ou de recueil de données à l’instance de pilotage, aux acteurs ou actrices et aux relais désignés dans le cadre du présent décret. Les missions de chaque service de support sont précisées dans des conventions qui accompagnent la désignation.

Le 7 juillet 2022, un premier appel à candidature pour un nouveau service dédié au soutien aux acteurs en matière de démarche communautaire en santé a été publié en ce sens par le Collège de la Commission communautaire française. Suite à l’analyse du dossier de candidature, les Services du Collège de la Commission communautaire française ont estimé qu’il convenait de lancer un nouvel appel à candidature afin de mieux rencontrer les objectifs du plan pour ce qui concerne les démarches communautaires en santé.

1. UNE NOUVELLE MISSION DE SUPPORT : LE SOUTIEN AUX ACTEURS EN MATIÈRE DE DÉMARCHE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ

Le présent appel à candidature est dédié à cette dernière mission.

Le renforcement de l’action communautaire constitue un des 5 axes d’intervention de Promotion de la santé définis par l’OMS pour réduire les inégalités sociales de santé. La démarche communautaire en santé a été théorisée sur base des pratiques au niveau du Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire (SEPSAC) puis réactualisée en 2013 (téléchargeable : https://www.maisonmedicale.org/Action-communautaire-en-sante-un-outil-pour-la-pratique-2013 ) afin d’aboutir à des balises méthodologiques : favoriser la participation citoyenne collective, travailler en intersectorialité, faciliter l’échange entre parties prenantes en tenant compte du vécu de la population, évaluer en continu...

Les démarches communautaires en Santé s’inscrivent donc dans le cadre de la promotion de la santé qui considère l’état de santé des communautés comme résultant principalement des déterminants sociaux de la santé tels le revenu, les conditions de travail, les conditions de logement, les milieux de vie, la qualité des interactions sociales ou encore les facteurs environnementaux. Les inégalités en termes de revenu, de conditions de vie, etc. conditionnent une inégalité face à la santé.

Pour répondre à ces enjeux de santé, elles agissent sur les milieux de vie, en associant les publics concernés la mise en œuvre de projets visant la lutte contre ces inégalités de santé : les projets partent de constats établis avec les personnes concernées pour établir des réponses collectives à des problématiques collectives. Ce sont les liens tissés qui donnent l’occasion d’aborder des préoccupations sociétales. Les projets sont établis, réalisés, évalués avec et par les personnes concernées, sur base des besoins spécifiques d’un groupe de personnes partageant des caractéristiques communes. Ces caractéristiques peuvent être un mode de vie, une réalité partagée (par exemple une pathologie commune comme le diabète, le VIH…), une discrimination commune ou encore un intérêt commun.

Les projets renforcent le pouvoir d’agir des individus et des communautés afin de développer leur propre expertise sur les enjeux de santé.

L’intersectorialité et l’interdisciplinarité répondent à la complexité des problématiques de santé et agissent sur les milieux de vie et les déterminants sociaux de la santé.

 La participation des citoyen.nes est un moyen d’agir avec les communautés, mais aussi une fin en soi visant une intervention sur les déterminants de la santé grâce à l’action sur les compétences psycho-sociales, et favorisant un moyen de partage du pouvoir dans le processus politique de prise de décisions.

Les professionnel.les de promotion de la santé, créent les conditions pour la mobilisation des personnes, posent le cadre et les limites du projet autour d’un enjeu de santé publique et assurent l’implication de toutes les parties

Le futur service support devra apporter un soutien méthodologique et/ou scientifique en matière de démarche communautaire en Santé aux opérateurs désignés en promotion de la santé, aux services bruxellois de première ligne et à l’instance de pilotage. Ce soutien s’opérationnalisera notamment en articulation avec le service d’accompagnement et les autres services de support.

Il devra assurer une ou plusieurs des missions suivantes :

|  |
| --- |
| Cochez-la ou les case(s) qui correspond(ent) à votre projet de candidature comme service support : |
| Accompagner les acteurs de promotion de la santé dans la mise en œuvre de démarches communautaires. | [ ]  |
| Mettre à disposition des opérateurs de promotion de la santé, de la documentation, des données, des informations et/ou des formations sur les démarches communautaires. | [ ]  |
| Suivre, documenter et produire des données sur l’implémentation de démarches communautaires en santé sur le territoire Bruxellois. | [ ]  |
| Organiser et soutenir la concertation avec les autres institutions Bruxelloises ayant développé une expertise pertinente en démarche communautaire. | [ ]  |

Ces missions seront impérativement réalisées en concertation et en articulation avec le Service d’accompagnement et les autres Services de support.

Le Collège désignera le service de support pour une période de quatre ans renouvelables selon les modalités qu’il déterminera. A l’issue des quatre ans de désignation, et dans le cadre du plan de promotion de la santé, une évaluation sera soumise au Collège qui portera tant sur l’expertise du service que sur son adéquation aux missions visées ci-dessus. En cas d’évaluation positive par le Collège, la désignation est reconduite pour cinq ans sans nouvel appel public à candidatures.

Les services de support tiennent compte des obligations et recommandations en vigueur dans les domaines de la promotion de la santé et de la santé publique aux niveaux belge, européen et international. Ils entretiennent des collaborations étroites avec l’Administration et le service d’accompagnement.

Le montant du subside annuel octroyé sera apprécié à l’aune du budget prévisionnel fourni et **dans la limite de 120.000€.**

## PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE D’ANALYSE ET DES CRITÈRES DE SÉLECTION

* 1. Les dossiers de candidature seront analysés par l’Administration sur base de la grille d'analyse jointe au présent appel à candidature (annexe 11). La grille d’analyse comporte l’ensemble des critères qui serviront à la sélection des dossiers.

**Nota bene : Les critères de la grille référents au caractère prioritaire et à la plus-value du projet seront analysés en s’appuyant sur l’objet et le contexte de ce nouvel appel à candidature (point 2).**

* 1. Les projets avec une demande de subvention supérieure à 55.000 € seront soumis à l’avis de la section « promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’aide aux personnes et de la santé.
	2. Les Services du Collège de la COCOF compétents adresseront leurs avis à la Ministre en charge de la promotion de la santé.
	3. Le Collège de la Commission communautaire française statuera sur la désignation et la convention du futur acteur ou de la future actrice.
	4. Dans l’hypothèse où plusieurs candidats/candidates auraient reçu un avis favorable de l’Administration et du Conseil Consultatif, le Collège de la Commission communautaire française motivera le choix ayant conduit au départage des candidats/candidates.

En l’absence de dossier de candidature satisfaisant, le Collège se réserve le droit de ne pas désigner de nouveau service de support.

## CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

**La candidature devra répondre aux conditions suivantes pour être jugée recevable :**

* être une personne morale de droit public ou de droit privé sans but lucratif ;
* exercer ses activités sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale ;
* avoir un objet social en accord avec les principes de la promotion de la santé tels que définis dans la Charte d’Ottawa et dans la réglementation en vigueur à la Commission communautaire française ;
* justifier d’une expérience probante en promotion de la santé
* répondre selon les points 6 et suivants de ce formulaire (en ce compris les annexes) ;
* répondre selon les modalités prévues et dans le délai imparti par le présent appel à candidatures.

Le non-respect de l'une des conditions susmentionnées entraînera la non-recevabilité. Les dossiers déclarés non recevables seront automatiquement écartés de la procédure.

## IDENTIFICATION

|  |  |
| --- | --- |
| Nom complet |   |
| Forme juridique (asbl, …)  |   |
| Objet social |  |
| Numéro de registre de l’entreprise  |       |
| Adresse  | Rue :  Numéro :    Code postal : Localité :    |
| Téléphone  |       |
| Site internet  |       |
| Réseaux sociaux (pages, …) |  |
| Nombre total de travailleurs   | Unité physique : ETP : Commentaire :       |
| Personne habilitée à engager l’organisme | Nom : Prénom :  Fonction : Tél/ GSM :E-mail :   |
| Personne en charge du projet | Nom : Prénom :  Fonction :Tél/ GSM :E-mail : |
| Votre organisation est-elle affiliée à une ou plusieurs fédérations ? | [ ]  OUI, lesquelles ?[ ]  NON |
| Votre association fait elle appel à un secrétariat social ? | [ ]  OUI, lequel ?[ ]  NON |
| Commission paritaire : |  |
| Compte bancaire N° IBAN |       |
|  Titulaire  |       |
| Votre organisation est-elle assujettie à la TVA ? | [ ]  OUI, dans quelle proportion ? … %[ ]  NON |

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet |   |
| Durée du projet  | **du 01/01/2024 au 31/12/2027** |
| La subvention demandée | Montant demandé : …€Coût total de l’activité : …€Partie des frais couvert par la subvention : …%Apport en fond propre, le cas échéant : …€Recevrez-vous une participation financière du public cible pour cette activité ? (Si oui, précisez le montant) : …€    |
| Quel type de dépenses sera couvert par la subvention ? Détaillez les postes comptables pour lesquels la subvention est demandée.**Ampoule et engrenage contour** **Aidez-vous de l’annexe 4** |  |
| Récapitulatif des axes et des objectifs dans lesquels vous souhaitez vous inscrire pour réaliser vos missions.**Ampoule et engrenage contour** **Aidez-vous de l’annexe 1.** | Axe(s) :Objectif(s) :Stratégies(s) :   |
| Récapitulatif des missions que vous souhaitez conduire.**Ampoule et engrenage contourReport des choix réalisés au point 3.** | Misson générale :Mission(s) spécifique(s) : |
| Résumé du projet (20 lignes maximum). |
|       |

Ce projet fait il l’objet d’un financement complémentaire ?

| Montant | Source de financement | Frais éligibles (Type : Personnel, fonctionnement ou investissement) | La subvention est demandée (D) ou octroyée (O) |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Quels sont les partenaires de votre projet et comment contribuent-ils à celui-ci ?

(La collaboration ci-après rapportée par le candidat doit être de nature stable et approfondie)

| Partenaire(s) |  Expliciter la nature de la collaboration  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

## APTITUDES GÉNÉRALES DU CANDIDAT

|  |
| --- |
| Décrivez votre expérience dans le domaine de la Promotion de la santé (15 lignes maximum). |
|  |

Avez-vous déjà reçu un financement de la COCOF dans le cadre du précédent plan de promotion de la santé 2018-2022 ?

| Nom du projet | Type de subvention (initiative, acteur, réseaux ou service pilier) | Période de subventionnement |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |
| --- |
| Votre service dispose-t-il des moyens (personnels, locaux, mobilier, équipement informatique, accès au public) pour mener à bien les missions ? Expliquez en distinguant les moyens dont vous disposez et les moyens à acquérir (15 lignes maximum). |
|  |

## PRÉSENTATION DU PROJET

* Fondement et raison d’être du projet :

|  |
| --- |
| Quelle(s) situation(s) problématique(s) souhaitez-vous contribuer à résoudre ? |
|  |
| Sur quelle analyse des besoins, des déterminants, de la problématique et/ou de la situation basez-vous votre projet ? (Par rapport à la question précédente, expliquez **de façon précise** ce que vous avez décidé de cibler dans votre projet). |
|  |
| Quelles améliorations et/ou quels changements espérez-vous atteindre ? Ampoule et engrenage contourVous formulerez ici des objectifs opérationnels[[1]](#footnote-2) que vous reporterez ensuite dans l’annexe 2.Avertissement contour Pour certains objectifs spécifiques du Plan, les objectifs opérationnels sont déjà déterminés. Le cas échéant, vous devrez choisir et reporter le ou les objectif(s) opérationnel(s) faisant référence à votre projet. |
|  |
| Votre projet s’inscrit-il dans des principes d’action, des recommandations, des lignes directrices (ou autres), formulées sur le plan local, national ou international ? Lesquels ? (Expliquez et mentionnez les références). |
|  |

* Les personnes, territoires et milieux de vie concernés par votre projet :

|  |
| --- |
| Quels sont les principaux publics visés ? Public final, public relais, les deux ?(Donnez une **estimation** du nombre de personnes qui pourraient être touchées par votre projet) |
|  |
| Quelles sont les caractéristiques communes les plus importantes de la population concernée par votre projet (public final) ? (âge, genre, parcours de migration éventuel, catégorie sociale, niveau de revenus, éducation et niveau d’étude,…). Précisez les sources d’information que vous avez à votre disposition pour recueillir ces éléments. |
|  |

* Complémentarités et spécificités du projet :

|  |
| --- |
| Quelles sont les spécificités de votre projet en promotion de la santé par rapport à vos éventuelles autres missions et actions soutenues ou non par les pouvoirs publics (ambulatoire, éducation permanente, etc.) ? |
|  |
| Identifiez-vous des complémentarités entre votre projet et d’autres projets, d’autres institutions ? |
|  |

## SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET

* Comment prévoyez-vous d’observer et d’évaluer les activités réalisées dans le cadre de votre projet ? de quelle manière comptez-vous suivre leur réalisation ?

|  |
| --- |
| Quels sont les objectifs de votre démarche évaluative ? (Quel est le rôle et le sens que vous donnez à cette dernière ?) |
|  |
| Quels sont les éléments et les données que vous jugez pertinents à mobiliser pour effectuer l’évaluation de votre projet ?  |
|  |
| Quels sont les outils de récolte dont vous disposez et/ou que vous prévoyez de mettre en place ? |
|  |
| Comment les usagers, bénéficiaires, publics-cibles et/ou relais vont-ils contribuer à cette observation ? |
|  |
| Comment votre projet participe-t-il à réduire les inégalités sociales de santé ? (expliquez en formulant des hypothèses sur base d’actions contenues dans votre projet). |
|  |

* Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces en lien avec le projet (**SWOT)**

|  |
| --- |
| Quelles sont les forces de votre projet (facteurs internes/inhérents à votre structure ou à votre projet) ? En quoi ces éléments sont-ils des forces ? Comment les exploiter ? |
|  |
| Quels sont les points faibles de votre projet (facteurs internes/inhérents à votre structure ou à votre projet) ? En quoi ces éléments sont-ils des points faibles ? Comment les réduire ? |
|  |
| Des opportunités pourraient-elles faciliter la mise en œuvre de votre projet (facteurs externes)? En quoi ces éléments sont des opportunités ? Comment allez-vous les saisir ? |
|  |
| Des menaces pourraient-elles entraver la mise en œuvre de votre projet (facteurs externes) ? En quoi ces éléments sont-ils des menaces ? Comment les réduire ? |
|  |

## ATTENTION ACCORDÉE Á L’ÉGALITÉ DES TRAITEMENTS ET DES CHANCES

* Précisions relatives à la politique de genre :

|  |
| --- |
| Le projet vise-t-il à réaliser l’égalité entre les femmes et les hommes ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public masculin ou féminin ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet est-il susceptible de toucher de manière différenciée les femmes et les hommes ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il également aux personnes LGBTQIA+ ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet comprend-il des actions visant l’inclusion des personnes LGBTQIA+ ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |
| Précisez les données genrées sur le public cible : |
|  |

* Prise en compte de la dimension de Handicap :

|  |
| --- |
| Le projet s’adresse-t-il également à des personnes en situation de handicap ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet comprend-il des actions visant l’inclusion des personnes en situation de handicap ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |

* Prise en compte de l’origine ethnique et culturelle :

|  |
| --- |
| Avez-vous tenu compte des spécificités ou des problématiques ethniques et culturelles lors de la rédaction de votre projet ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public sur base de caractéristiques ethniques et/ou culturelles ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |

* Prise en compte de l’origine et de la situation sociale :

|  |
| --- |
| Avez-vous tenu compte des spécificités ou des problématiques liées à l’origine et/ou la situation sociale du public cible ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public sur base de caractéristiques liées à l’origine et/ou la situation sociale ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |

## ANNEXES

**Les candidats et les candidates doivent joindre les annexes reprises de 1 à 10.**

* **ANNEXE 1 :** RÉCAPITULATIF DES AXES, OBJECTIFS ET STRATÉGIES DU PLAN DE PROMOTION DE LA SANTÉ 2023-2027 DANS LEQUEL S’INSCRIT LE PROJET
* **ANNEXE 2 :** PRÉSENTATION DU PLAN D’INTERVENTION DU FUTUR SERVICE DE SUPPORT DE PROMOTION DE LA SANTÉ
* **ANNEXE 3 :** LES FICHES D’OBJECTIFS
* **ANNEXE 4 :** INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES

Le budget ne concerne pas l’organisation dans son ensemble. Indiquez clairement le budget nécessaire pour l’activité et la partie pour laquelle vous demandez la subvention (montant total vs. montant souhaité à charge de la COCOF).

* **ANNEXE 5 :** LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
* **ANNEXE 6 :** L’ORGANIGRAMME DE VOTRE INSTITUTION
* **ANNEXE 7 :** LES DERNIERS COMPTES APPROUVÉS PAR L’ORGANISME COMPÉTENT (AVEC LA DATE D’APPROBATION DES COMPTES).

Si votre organisation tient une comptabilité simplifiée : l’état des recettes et dépenses, regroupées par type.

Si votre organisation tient une comptabilité en partie double : le compte de résultat et le bilan.

* **ANNEXE 8 :** LA PREUVE DE DÉPOT DU DERNIER COMPTE ANNUEL AU GREFFE DU TRIBUNAL DU COMMERCE OU A LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE AVEC LA DATE DU DÉPOT DES COMPTES ANNUELS APPROUVÉS).
* **ANNEXE 9 :** LA COPIE DES STATUTS DE L’INSTITUTION
* **ANNEXE 10 :** LE DERNIER RAPPORT D’ACTIVITÉ DU SERVICE
* **ANNEXE 11 :** GRILLE D’ANALYSE D’UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN TANT QUE SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT, SERVICE SUPPORT OU ACTEUR EN PROMOTION DE LA SANTE
* **ANNEXE 12 :** VADE-MECUM DE LA FICHE OBJECTIF

Par ailleurs, il vous est loisible d’annexer tout document qui pourrait étayer votre demande ou préciser, si nécessaire, certaines réponses apportées dans ce formulaire.

Je déclare sur l’honneur que toutes les données communiquées sont sincères et correctes, et autorise l’administration de la Commission communautaire française à venir les vérifier sur place, le cas échéant.

Je certifie avoir l’autorisation de signer ce formulaire de demande.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au respect de la législation relative aux aides d’État et aux marchés publics.

Je suis d’accord avec le traitement par l’administration de Commission communautaire française, des données à caractère personnel demandées dans ce formulaire dans le cadre de l’accomplissement de ses missions et, plus spécifiquement, dans le cadre de l’octroi d’une subvention. Vous retrouverez plus d’informations sur la politique de confidentialité de la Commission communautaire française sur son site internet.

 Ce formulaire n’est recevable que dûment complété, daté, signé et accompagné de l’intégralité des annexes demandées.

Nom et fonction du fondé de pouvoir de l’organisation:

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

SIGNATURE :

**Nota bene** : En cas d'octroi de la subvention, la présente demande engage le bénéficiaire à mentionner le soutien de la Commission communautaire française sur les différentes publications de l’association (courriers, revues, dépliants, affiches, programmes, site Internet, etc.).

1. Les objectifs opérationnels sont la formulation de ce que ciblent les actions du projet. Ils sont une déclinaison des objectifs spécifiques qui eux-mêmes sont une déclinaison des axes. Ils sont formulés avec un verbe d’action. Il est important de veiller à rédiger les objectifs opérationnels de façon à permettre leur évaluation. [↑](#footnote-ref-2)